



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

Un troisième agrément pour le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau

Montréal, le 21 septembre 2010 - Le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau (CRLB) recevait, le 28 juin dernier, la confirmation du renouvellement de son agrément, par le Conseil québécois d'agrément (CQA) et ce, pour une durée de trois ans. «Nous sommes particulièrement fiers de ce troisième agrément et surtout de maîtriser les résultats, les 10 normes d'excellence ainsi que la capacité d'amélioration» annonce monsieur St-Jean Bolduc, président du conseil d'administration du CRLB.

L'agrément est une démarche d'autoévaluation qui permet à l'établissement de faire un portrait de la qualité des services rendus à la clientèle. Elle mesure la satisfaction des usagers et la mobilisation de son personnel, analyse et évalue ses processus cliniques et administratifs autant du point de vue légal, que de la pertinence ou de l'efficacité de ceux-ci. Cette démarche se réalise selon un cadre normatif défini par le CQA. «Cette démarche d'agrément fut l'occasion de réunir une fois de plus notre personnel autour d'un projet rassembleur, qui s'est déroulé dans un climat d'ouverture, de franchise et de respect, démontrant ainsi clairement l'engagement de chacun dans ce processus d'amélioration continue de la qualité de nos services» souligne monsieur Alain Lefebvre, directeur général du CRLB.

Ce n'est pas d'hier que le CRLB manifeste ouvertement son intérêt pour la qualité des services. Depuis près de 85 ans, la direction et le personnel n'ont jamais cessé de croire à la vision de madame Lucie Bruneau, pionnière de l'intégration sociale des personnes handicapées. MM Bolduc et Lefebvre remercient l'ensemble des instances impliquées dans ce processus de même que les employés ayant participé directement à la démarche. Ils profitent également de l'occasion pour souligner l'humanisme, la compétence et le dynamisme de ses quelque 500 employés qui, chaque jour, contribuent à faire du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau un établissement d'excellence.

À propos du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau

Le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau offre des services spécialisés et surspécialisés par l'entremise de ses neuf programmes et services. Il est affilié à l'Université de Montréal et membre du consortium opérant le Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal métropolitain.

- 30 -

Source : Centre de réadaptation Lucie-Bruneau
Service des communications
514 527-4527, poste 2262